

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L'Abeille.

11eme Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

11eme Année.

VOL. XI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 NOVEMBRE, 1877.

No. 2.

Le Bon Dieu des enfants.

Le Bon Dieu des enfants les pourroit de tout bien,
Leur donne, chaque jour, le pain quotidien.

Le Bon Dieu des enfants, qui conserve une mère,
Leur ménage un bonheur, le plus grand sur la terre !

Le Bon Dieu des enfants les délivre du mal,
Celui d'être orphelin—un malheur sans égal !

Le Bon Dieu des enfants, que charme l'innocence,
Ne leur pardonne point, puisqu'ils n'ont pas d'offense !

Le Bon Dieu des enfants—son désir est formel—
Demande qu'ils soient bons, ici-bas comme au ciel !

Le Bon Dieu des enfants leur prescrit, en échange,
La pureté du cœur, la sainteté de l'ange :

Enfants, mes chers amis, soyez donc, en ce lieu,
Pour de si grands bienfaits, les enfants du Bon Dieu !

UN AMI DE L'ENFANCE.

Les restes mortels de Mgr de Laval.

Hæc requies mea in æoniuum æculi.
C'est là pour toujours le lieu de mon repos.

II

Nos lecteurs ont remarqué que la lettre de M. le Curé de Québec, citée au premier numéro de *L'Abeille*, dit que les restes précieux de Mgr de Laval ont été déposés temporairement dans la Chapelle du Séminaire. Nous sommes sûrs que tous nos lecteurs connaissent le fait auquel M. le Curé fait allusion : mais ce sera aussi avec un vif intérêt que tous liront le procès verbal dressé par Sa Grâce, Mgr l'Archevêque de Québec, à l'occasion de cette translation temporaire ; Sa Grâce a bien voulu nous permettre de le publier dans nos colonnes. Voici ce précieux document :

AU NOM DU SEIGNEUR. AMEN.

Le jeudi vingtième jour de Septembre de l'an de grâce mil huit cent soixante-dix-sept, un peu après neuf heures du matin, nous soussigné Archevêque de Québec, ayant été averti par le Révérend Messire Georges Pierre Côté, premier vicaire de la Basilique Notre Dame de Québec, le curé étant absent, que les ouvriers occupés à déblayer la cave de la dite Basilique, afin de renouveler les poutres qui en soutiennent le pavé, avaient, la veille vers les quatre heures du soir, trouvé le cercueil renfermant les ossements de feu Monseigneur François de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec, nous nous sommes immédiatement transporté dans la cave nouvellement croucée sous le chœur de la dite Basilique, accompagné du dit

Messire Côté et avons reconnu le cercueil en plomb renfermant les dits ossements, au moyen d'une inscription en plomb ainsi conçue :

HIC JACET

D. D. FRANCISCUS DE LAVAL

PRIMUS QUEBECENSIS EPISCOPUS

OBIT DIE 63 MAIL, ANNO SALUTIS MILLESIMO

SEPTINGENTESIMO OCTAVO

ÆTATIS SUÆ OCTOGESIMO SEXTO.

CONSECRATIONIS QUINQUAGESIMO.

REQUIESCAT IN PACE.

Le dit cercueil en plomb, long de six pieds et six pouces et large de deux pieds à la tête, n'ayant qu'un pied et demi aux pieds, était brisé dans les angles et surtout au-dessous du corps. Le dessus paraît avoir été brisé par la pesanteur de la terre. Le cercueil intérieur en bois de pin est en grande partie vermoulu dans sa partie inférieure et dans la partie inférieure des côtés.

Le milieu de la tête du cercueil était à quatorze pieds de la porte de la sacristie, côté de l'évangile, sur une ligne partant du cadre intérieur ouest de la dite porte et allant au cadre intérieur ouest de la porte opposée; les pieds tournés vers la nef se trouvaient à vingt cinq pieds et sept pouces de la première marche qui descend du chœur au bas-chœur; la tête du cercueil était à deux pieds et huit pouces de la première marche qui conduit du chœur au sanctuaire.

Ayant alors fait avvertir les Messieurs du Séminaire de Québec, présents en ville, savoir : MM. Adolphe Legaré, procureur du dit Séminaire, Louis François Napoléon Maingui, Louis Beaudet, Louis Nazaire Bégin, Adrien Papineau et Elzéar Léon Moisan, nous avons interrogé les Sieurs Charles Roberge et Benjamin Simard, journaliers mineurs, demeurant tous deux dans la paroisse de St. Roch de Québec, employés au déblaiement de la cave, lesquels nous ont affirmé sous serment en présence des dits témoins que le cercueil en plomb, présent devant nous, avait été retiré par eux deux de l'endroit où il était enterré et placé plus commodément à une petite distance et que ni eux-mêmes ni aucun autre n'avait ôté, ou ajouté au dit cercueil aucun ossement ou aucun fragment du bois dont le cercueil intérieur est fait.

Après cela, nous avons immédiatement procédé à mettre tous les ossements renfermés dans le dit cercueil, dans une boîte que nous avons scellée du sceau de l'Archidiocèse sur chacun

des six côtés avec un ruban croisé passé sur tous les dits côtés et nous avons transporté aussitôt la dite boîte ainsi scellée dans le caveau de la chapelle du Séminaire.

Le cercueil de plomb renfermant le cercueil en bois a été mis dans une grande boîte non fermée, laquelle a été également transportée en notre présence dans le dit caveau.

Toutes les ouvertures conduisant au dit caveau, ainsi que la trappe qui ouvre sur le chœur de la dite chapelle, ont été immédiatement scellées par nous en présence de Messieurs Adolphe Legaré, Cyrille Étienne Legaré, Georges Pierre Côté, Adrien Papineau, Elzéar Léon Moisan.

De quoi nous avons dressé le présent procès-verbal muni du sceau de l'Archidiocèse, avec notre signature et celles des témoins susdits, les dits jour et an, en trois originaux dont l'un se trouve dans notre grand registre, le second sera conservé dans les archives du Séminaire et le troisième dans celles de la paroisse de Notre Dame de Québec.

(Signé) ✠ E.-A., Arch. de Québec.

A. I. I. LEGARÉ, Ptre.

CYRILLE E. LEGARÉ, Ptre.

LS. BEAUDET, Ptre.

LS. N. MAINGUI, Ptre.

LS. N. BÉGIN, Ptre.

GEO. P. CÔTÉ, Ptre.

AD. PAPINEAU, Ptre.

E. L. MOISAN, Ptre.

C'est en 1748, c'est-à-dire 40 ans après sa mort, que Mgr de Laval a été déposé à l'endroit ci-de-sus décrit. Nous lisons, en effet, dans le Répertoire du Clergé Canadien par M. l'abbé Tanguay, la note suivante :

"Le 24 septembre 1748, Mgr de Pontbriand fit faire l'exhumation du corps de Mgr de Laval, en même temps que celle de feu Mgr de l'Aube-Rivière et les fit placer et inhumer dans le même ordre qu'ils étaient auparavant, savoir : le corps de Mgr de Laval du côté de l'Évangile, et celui de Mgr de l'Aube-Rivière du côté de l'Épître, trente pieds plus haut."

D'après ce renseignement historique, le corps de Mgr de Laval a été placé en 1708 à une trentaine de pieds plus bas que l'endroit où il a été retrouvé le 20 septembre 1877.

Nos lecteurs nous sauront gré de

transcrire ici l'acte de la sépulture elle-même :

“ Le neuvième may mil sept cent huit a esté inhumé devant le grand autel de cette église cathédrale et paroissiale, Mgr François de Laval premier Evêque de Québec et de toute la Nouvelle France, étant décédé le sixième de ce mois, âgé de quatre vingt cinq ans, ayant reçu tous les sacrements de l'église avec un plein jugement et une dévotion édifiante. Son corps a esté porté processionnellement dans toutes les églises de la haute ville pour satisfaire le désir des personnes de piété qui l'avaient ainsi demandé.

“ Son convoi et son service a esté accompagné d'une foule extraordinaire de peuple. Sa première oraison funèbre a esté faite le même jour par Monsieur Glandelet, vicaire général et doyen de la dite cathédrale qui a fait aussi son service et son enterrement en présence de Monsieur Jaque Raudot, Intendant de ce pays, du Sieur François Hazeur, conseiller, etc, ce que je soussigné curé de Québec certifie véritable.

“ (Signé) POCQUET.

L'histoire a conservé le souvenir du respect que l'on a témoigné aux restes de Mgr de Laval immédiatement après sa mort.

“ La foule entoura sa dépouille mortelle,” dit M. le grand vicaire Langevin dans sa *Notice Biographique*, “ et demeura jour et nuit avec une sainte avidité, autour de sa bière, pour faire toucher à son corps des chapelets, images et autres objets de piété. Le corps fut exposé pendant trois jours dans l'église, et les enfants même criaient au milieu de la foule : ‘ laissez-nous approcher, laissez-nous voir le saint.’

“ L'annaliste des Religieuses Ursulines rend compte de l'impression que cette mort fit dans les communautés.

“ Les communautés religieuses ayant témoigné un grand désir de voir les restes vénérés du prélat défunt, les Messieurs du Séminaire nous accordèrent cette faveur. On tendit les églises de noir, et l'on fit au milieu une élévation, toute entourée de lumières pour y poser le précieux dépôt. Le troisième jour donc, six ecclésiastiques qui se changeaient à chaque station, portèrent le saint corps dans les quatre églises de la haute ville, savoir : chez les RR. PP. Franciscains, dans notre petite chapelle, à l'église des RR. PP. Jésuites, et enfin à l'Hôtel-Dieu, d'où le convoi se dirigea vers la cathédrale pour l'inhumation. Le clergé, y compris les enfants de chœur, était bien de cent cinquante personnes ; tous les curés de trente lieues à la ronde, s'étaient rendus à Québec, et les

“ Religieux s'étaient joints au cortège. “ Jamais l'or n'avait vu en ce pays de convoi de pompe funèbre semblable. “ Aussi était-ce la pompe funèbre du saint premier Evêque de la Nouvelle France !”

Nous venons de voir que Mgr de Laval, après son décès, a été exposé à la cathédrale. Mais où a-t-il rendu le dernier soupir ? Pour répondre à cette question intéressante, nous avons consulté l'Histoire manuscrite du Séminaire. Voici les renseignements qu'on y trouve :

Après l'incendie de 1705, Mgr de Laval fut l'hôte des RR. PP. Jésuites, pendant deux mois. Puis on lui dressa un petit appartement dans l'endroit du Séminaire que les flammes avaient épargné, c'est-à-dire, dans la partie la plus voisine de la cathédrale et la *porterie*, située à la place de la chapelle actuelle. Mgr de Laval était alors trop infirme pour dire la messe ; il avait à côté de sa petite chambre un oratoire où Mgr de S. Valier lui permit de garder le S. Sacrement et de faire dire la messe.

Ce renseignement est fourni par une lettre de M. Tremblay à Mgr de S. Valier, en date du 13 mars 1706, c'est-à-dire un peu plus de deux ans, avant la mort de Mgr de Laval. Rien n'indique que plus tard il ait été obligé de changer de logis : il est donc probable que Mgr de Laval est mort dans cette partie du Séminaire bâtie à cette époque, à l'endroit même de la chapelle actuelle. Singulière et heureuse coïncidence, ménagée sans doute par la Providence Divine et qui ramènerait après 170 années les cendres de Mgr de Laval au lieu où il rendit au Seigneur sa grande et sainte âme.

A l'aide de documents précieux qui font tout l'intérêt de cet article, nous venons de refaire l'histoire des dépouilles mortelles de Mgr de Laval. Lorsque le Séminaire aura déterminé l'époque où se fera la *dépôtion* solennelle de ces précieux restes dans le caveau de la chapelle, qui doute du respect public avec lequel on saura les environner. Oh ! si un jour l'Eglise allait les prendre de ses mains bénies pour les mettre sur nos autels, quelle joie enivrante s'emparerait de nos cœurs !

UTINAM.

M. l'assistant archiviste du Séminaire a bien voulu nous montrer une lettre écrite en 1705, par M. des Maizerets, l'un de nos anciens supérieurs : on y voit exposé, en termes formels, le désir que nourrissait Mgr de Laval de faire élever une chapelle au Séminaire, afin d'y être enterré. Ainsi de 1684, année précise où l'illustre Prélat, avant de partir pour la France exprime dans un

document cette volonté, jusqu'à 1705, rien n'a pu le détourner de l'idée de reposer au milieu de ses enfants.

L' Abeille.

“ Forsan et hec olim meminisse juvabit.”

QUÉBEC, 22 NOVEMBRE 1877.

NOVEMBRE.

“ Le mois de novembre est bien sombre !”.....

Quoi de surprenant, cher confrère, c'est le mois des tristesses, des angoisses, c'est le mois des morts.

N'avez-vous pas vu la nature elle-même participer au deuil universel, toute lumière s'éteindre et les astres ne plus briller que comme de pâtes lumineuses ? n'avez-vous pas entendu les mers, les bois et les campagnes se renvoyer comme une plainte étouffée ?

Le ciel dit à la terre : où est mon aurore, mon crépuscule, où sont mes beaux soleils couchants ? l'astre-roi a dépouillé son front de sa splendeur, et son disque terni flotte, comme une épave, dans l'océan de l'espace. La voix de la terre soupire à son tour dans les hautes ramures et elle répond : je vais mourir.

Et en suivant le sentier solitaire, je vois la feuille qui tremble et se détache de l'arbre qui l'a nourrie ; puis lentement et comme à regret, elle tombe. Et voilà que mon âme se couvre d'un voile de tristesse et tressaille du froid de l'isolement, car la feuille qui tombe c'est un souvenir qui passe, et le rameau qui se dépouille, c'est l'homme. Et je me disais : Qu'elles sont belles nos espérances, qu'elles sont séduisantes ces illusions de l'enfance ! Mais cette feuille ne couronnait-elle pas cet arbre ? ne s'abreuvait-elle pas elle aussi de la lumière et de la rosée du ciel ? Cependant le pied du passant la foule dans la poussière du grand chemin.

Oh ! mes amis, tout vous dit de pleurer, pleurez. Pleurez cette partie de vous-même qui se détache de votre être et vous abandonne sur la route, pleurez la démence de ces rêves de gloire et d'orgueil qui ne vous laissent qu'en emportant le meilleur de votre cœur : tombez, songes illusoire, souvenirs éphémères, tombez avec les feuilles que le vent emporte, car l'automne a parlé, et sa voix dit qu'il faut mourir.

Ceux qui nous ont précédés eurent aussi leurs rêves ; les uns sont tombés dans la force de la jeunesse, au moment où leur main avide croyait saisir l'image du bonheur, d'autres courbés par l'âge disaient que la vie est un mensonge, mais tous ont disparu dans la tourmente. Et vous-même, n'avez-vous pas fait quelquefois comme cet enfant que son maître vient de couronner, qui accourant

joyeux pour se précipiter dans les bras maternels, se trouve stupéfait, en face de la mort; il n'a qu'à dépoüiller son front de la couronne de gloire pour en faire la couronne du cercueil? Regardez à vos côtés, voyez les places laissées vides sur les banes du collège.

Eux aussi réclamaient leur part de la vie, eux aussi brillaient aux yeux de leurs confrères; comme vous ils comptaient sur l'avenir; et cependant ni votre affection, ni vos sympathies, ni vos larmes ne les ont arrachés à la mort..... Le monde n'est déjà plus tel que vous l'avez connu; là où était un père, une mère, d'autres s'agitent, et si vous ramassez une poignée de cette poussière que vous foulez, vous pouvez dire avec vérité: *pater meus es, mater mea et soror mea.*

Rien n'attendrit la mort, elle fait crouler le crédit du grand et brise le sceptre du roi, elle visite la chaumière comme le palais, étend sa main osseuse sur le lit d'or comme sur le grabat de l'aventurier. Elle écarte ces bras maternels qui sont toujours si étroitement enlacés sur ceux qu'ils chérissent, et enlève ce tout petit enfant qui demandait si peu d'air pour respirer, et une si petite place sur les genoux de sa mère: elle n'entend ni les sanglots ni les prières, elle frappe toujours.

Et vous qui trouvez le mois des morts trop sombre, obéissez à la leçon sublime que vous donne l'Eglise; songez aux absents, fuyez descendre le rayon consolateur dans les ténèbres, priez, et un ange prendra son essor vers les beautés inénarrables des hauts lieux. Et le soir, assis au coin du foyer, il vous semblera que vous n'êtes plus tout à fait seul, une voix mystérieuse dira des choses tendres à votre cœur, vous sentirez la quiétude du devoir accompli vous envahir doucement: un ange gardien de plus vous couvrira de l'ombre de ses ailes.

On nous a fait remarquer que le nom de M. L. J. Casault a été omis dans la liste des prêtres qui sont enterrés à la chapelle du Séminaire.

C'est en 1862 que ses restes mortels y ont été déposés.

Nous ne pouvons nommer l'auteur des jolis vers qui se trouvent en tête de notre première page. M. le curé de Québec nous l'a strictement défendu, et ce n'est qu'à cette condition qu'il nous a permis de les offrir aux lecteurs de l'Abeyille. Respectons son *incognito* tout en lui présentant nos humbles et sincères remerciements.

Nous avons envoyé le premier numéro de l'Abeyille aux différents journaux de Québec, et plusieurs ont été assez bons pour en accuser réception et nous don-

ner quelques paroles d'encouragement. Nous les en remercions cordialement.

Ce numéro de l'Abeyille est le dernier que nous envoyons à ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement. On peut s'abonner au Séminaire en s'adressant à M. F. X. Paradis, étudiant, agent général de l'Abeyille.

Dimanche dernier s'ouvrait à la Société Laval une joute oratoire dont le sujet était la révocation de l'Edit de Nantes. Le sujet n'est pas très-neuf, mais les orateurs, nous en sommes sûrs, ne manqueront pas de traiter cette question historique à un point de vue tout nouveau. *Non nova sed nove*, telle sera leur devise.

Jeudi soir, c'était fête au Petit Séminaire. Les élèves avaient organisé une petite soirée de famille en l'honneur de M. l'abbé E. Marcoux, Ass.-Directeur. On devinera facilement l'objet de cette démonstration, si l'on se rappelle que le lendemain était le jour consacré par l'Eglise à honorer la mémoire de St. Edmond.

Le programme était connu de tous à l'avance; c'était celui de toutes les soirées ainsi improvisées: de la musique, du chant, des cotillons et de la poussière.

Le corps de musique du Séminaire, sous la bienveillante direction de M. McKernan, y joua le rôle principal; puis vinrent successivement la "Société Orphéonique" et plusieurs artistes qui nous firent goûter les charmes de la musique vocale et instrumentale.

A neuf heures la voix sèche et rauque de la cloche nous avertit que tout était fini; tout, excepté les souvenirs que laissent dans les âmes bien faites, ces petites fêtes de famille dont le cœur fait à bien dire tous les frais.

Monsieur l'abbé Victor Charland, Séminariste, parti pour Rome dans le cours de l'été, est de retour depuis hier. Il doit entrer au Grand Séminaire dans quelques jours.

C'est aujourd'hui la fête des musiciens. Il y a eu grande solennité à l'Eglise du faubourg St. Jean. On y a chanté une messe de Hummel; chez nous les démonstrations musicales ont été plus modestes. M. l'abbé Fraser nous a dit la messe de communauté; La fanfare du Petit Séminaire a joué de jolis airs avant et après la messe, et les morceaux de chants ont été exécutés par la "Société Orphéonique" ainsi que par les membres du Corps de musique. Ce soir nous avons le bonheur de vénérer la relique de Ste. Cécile, relique que nous devons encore à la générosité de M. l'abbé A. A. Blais.

La faculté des lettres de l'Université Catholique d'Angers vient de présenter trois candidats pour la licence ès-lettres; tous les trois ont été reçus.

Promiers.

- | | |
|-------------------|----------------------------|
| | Physique. |
| E. Bernier, | } Mécanique. |
| A. Scott, | |
| C. Boulay, | } Hydrostatique. |
| A. Marchand, | |
| A. Scott, | Mathématiques. |
| P. Gauvreau, | } Mathématiques. |
| G. O'Brien, | |
| E. Verret, | Rhétorique. |
| | Thème latin. |
| E Roy, | Seconde. |
| | Version latine et mémoire. |
| | Troisième. |
| Ed. Dorion, | Version latine. |
| | Quatrième. |
| B. Letellier, | } Version latine. |
| N. Olivier, | |
| | Cinquième. |
| T. Simard, | } Exercice français. |
| E. Plamondon, | |
| G. Lyonnais, | |
| | Méthode. |
| J. B. Robitaille, | Exercice français. |
| | Sixième. |
| A. Rémillard, | Version latine. |
| | Septième. |
| J. Gingras, | } Eléments latins. |
| A. Grenier, | |
| L. H. Fitzgerald, | |
| | Eléments. |
| T. Giguère, | Exercice français |
| | Huitième. |
| H. Simard, | Exercice français. |

Dominicains et Chartreux.

Monsieur le Rédacteur,

En automne 1875, un de nos anciens confrères, M. Eric Audet, Séminariste, quittait le Canada pour la France. Il n'allait pas visiter en touriste la patrie de nos ancêtres; mais, appelé par une voix d'en haut, il se consacrait plus particulièrement à Dieu et prenait place parmi les disciples de l'illustre St. Bruno. C'était vers la Grande Chartreuse de Grenoble qu'il dirigeait ses pas. Quelques mois plus tard, il fut envoyé à Montreuil afin de rétablir sa santé. C'est là qu'il est aujourd'hui, priant sans doute pour le Canada, pour le Séminaire de Québec et pour ses anciens amis; car si la religion demande quelquefois de grands sacrifices, elle n'exige jamais qu'on oublie devant Dieu les amis qu'on a laissés au milieu du monde.

Nous, de notre côté, nous gardons un souvenir bien profond de ce confrère modèle, et c'est avec un très-vif plaisir que nous donnons à nos lecteurs des nouvelles authentiques de notre Chartreux Canadien.

Ces nouvelles nous arrivent par un de nos confrères Dominicains, partis pour l'Europe à la fin de septembre.

Le Canada a vu depuis quelques années plusieurs jeunes talents se consacrer à Dieu dans la vie monastique. Le diocèse de Québec en particulier en a four-

ni un grand nombre, et, s'il nous était permis de parler un peu de nous, nous dirions que le Petit Séminaire de Québec a produit sa bonne part de ces vocations religieuses. En 1871, M. T. Gonthier, jeune homme distingué par son talent et ses connaissances, traversait en France pour entrer dans l'ordre de St. Dominique. Son départ a laissé un grand vide parmi nous et nous avons grande hâte de le voir revenir dans notre cher pays.

En 1876, M. On. Fortier, ancien élève du Séminaire de Québec, revêtait en France l'habit des Frères-Prêcheurs. Il quittait le pays le front couronné des lauriers de l'éloquence. Vainqueur dans un concours ouvert par l'Institut Canadien de Québec à tous les littérateurs de notre province, il emportait de l'autre côté de l'océan, avec les espérances d'un brillant avenir, l'attachement inébranlable de ses nombreux amis.

Enfin un nouveau départ eut lieu en septembre dernier, et cette fois ce fut tout un groupe de confrères qui se sépara de nous. MM. Achille Routhier, Joseph Dallaire et Célestin Côté : voilà des noms que nous nous rappellerons toujours et qui demeureront au milieu de nous comme la personification de l'esprit, de dévouement et de sacrifice.

C'était par un de ces beaux jours d'automne, qui joignent encore aux tièdes chaleurs de l'été un peu de la tristesse d'une végétation qui languit et s'éteint. Le soleil semblait vouloir ranimer une dernière fois la nature avant de s'éloigner vers d'autres plages. Un puissant bateau attaché à son quasi frère-missait déjà sous la force mystérieuse qui devait le pousser dans sa route. Sur le pont vous eussiez vu nos trois jeunes héros, entourés d'un groupe nombreux de parents et d'amis, jeter un dernier regard sur ce vieux Québec qu'ils allaient quitter pour si longtemps, et où tant de liens chéris les attachaient encore.

L'heure de la séparation est bientôt arrivée; on échange une dernière poignée de main. Le vaisseau s'éloigne de la rive; il diminue peu à peu et va se perdre derrière les hauteurs de la Pointe Lévis. Si plus loin nos voyageurs eussent contempilé le panorama de la rive nord, ils auraient pu voir, en passant au pied du cap Tourmente, un château à demi perdu dans le feuillage d'un bois touffu. Là, un bon nombre d'amis de collège leur faisaient du regard un dernier adieu. Armés d'une lunette puissante, ils essayaient de distinguer sur le pont du bateau les jeunes religieux, et faute de mieux leur envoyaient à distance les meilleurs souhaits de bon voyage et d'heureux séjour en Europe.....

Celui d'entre nous qui irait maintenant frapper à la porte du couvent des Dominicains à Amiens, pourrait y voir trois novices pleins de zèle pour l'étude, et tout joyeux dans leur nouvel état. S'il demandait leurs noms on lui répondrait que le premier qu'on appelait au Séminaire de Québec A. Routhier est le frère Vincent; le second J. Dallaire est le frère Antonin, et Célestin Côté, le frère Ange.

Mais, me direz-vous, nous voilà bien loin de la Chartreuse de Montreuil. Au contraire nous y touchons. Avant d'entrer au monastère d'Amiens, nos trois novices sont allés voir M. Eric Audet, maintenant le Père Dom Corneille. Voici comment l'un d'eux décrit sa visite au bon religieux :

"A huit heures, vendredi soir, nous laissons Londres et à minuit nous débarquons sur le rivage de France, à Calais. Nous en sommes partis le matin pour Amiens; mais nous avons à faire une station importante le long de la route. Tu as déjà deviné qu'il s'agit de Montreuil. Eh bien, oui, cher ami, nous avons vu M. Eric Audet, maintenant le Père Dom Corneille. Nous avons passé quatre heures sous le même toit que lui. C'est un monastère magnifique; il est tout neuf et ne date que de 1872 ou 1873. Il y avait avant la révolution une Chartreuse à Montreuil, et celle-ci a été construite sur l'emplacement de l'ancienne.

"Nous avons été reçus de la manière la plus cordiale par les bons moines. On nous a servi un dîner somptueux, avec l'invitation de passer le dimanche avec notre ami; mais nous ne pouvions accepter.

"Après le dîner le Père Sous-Prieur (le Prieur était absent,) nous a conduits à la cellule du Père Corneille, où nous avons causé plus d'une heure. Le Père Corneille a paru très-joyeux et surtout très-heureux. Il a l'air assez bien portant, quoique sa figure soit un peu pâle.

"Le Père Sous-Prieur nous a dit que notre Québécois se conduit en saint, qu'il est même très-riche. Cependant avec nous il a été très-gai, nous a félicités sur le choix de notre vocation, et nous a promis de prier beaucoup pour nous, pour notre Ordre et surtout pour le succès de la fondation dominicaine en Canada.

"Chaque Chartreux a deux chambres; l'une est assez vaste, (à peu près comme la chambre d'un prêtre du Séminaire), un petit corridor où il peut prendre ses récréations en temps de pluie, un atelier et un petit jardin.

"Le Père Corneille nous a conduits dans son jardin. J'y ai cueilli avec sa permission quelques pensées. Je crois te faire plaisir en t'en expédiant une. En la regardant tu donneras un souvenir

à celui qui te l'envoie et tu demanderas à Marie de ne pas oublier son indigne enfant, le plus indigne de tous ceux qu'elle montra un jour à St. Dominique sous son vaste manteau.

"Après avoir causé avec le Père Corneille pendant plus d'une heure, l'avoir bien regardé, examiné, nous sommes allés à vêpres. On nous a placés dans les stalles avec les Pères. C'est fort édifiant d'entendre psalmodier les Chartreux. J'ai vu au chœur le Père Gérard, et un autre jeune Père qui m'a frappé par sa beauté angélique.

"Voilà, mon cher ami, ce que j'ai vu dans ce monastère de Montreuil. Je ne connais guère le genre de vie qu'on y mène, sauf les quelques détails que nous a donnés le Père Corneille.

"Ils psalmodient ou chantent en chœur, pendant cinq heures le jour et quatre heures la nuit. Tous les dimanches et jours de fêtes, ils prennent les repas en commun, mais en silence; une fois la semaine ils vont faire une marche à la campagne avec permission de causer.

"J'ai regardé le lit du Père Corneille: ils ne couchent pas sur le bois, comme je le croyais; mais ils ont un matelas de paille. Chaque religieux a la permission de chauffer son poêle, quand il sent trop le froid. Comme tu le vois, c'est bien mieux qu'on ne le croit généralement.

"Je suis revenu de la Chartreuse tout à fait édifié et plein de salutaires impressions."

Nous aussi, chers confrères, nous serons édifiés à la lecture de ce récit si touchant dans sa simplicité, et il nous en restera également de saintes impressions.

On nous permettra de présenter en terminant nos remerciements au bienveillant confrère qui a bien voulu nous passer ces lettres et nous permettre d'en faire quelques extraits pour les lecteurs de *l'Abcille*.

Conditions de ce journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1 00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Tresorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: A la grande salle, F. X. Paradis, à la petite salle, O. Côté; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie.